

ECOLE ELEMENTAIRE LES TILLEULS

Rue de Melun
77930 PERTHES

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2017/2018

Tél 01 60 66 14 81	Elémentaire	1 ^{er} trimestre	Date
Courriel Ce.0770624k@ac-creteil.fr			Le 14 /11 /2017 De 18 H à 20 H

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● DROMIGNY Valérie ● GARCIA Emilie ● SCHMITT Daniel ● VERNIER Marie Jo	● ESTIENNE Gwenaëlle ● LARCHE Tatiana ● TESTI Marine
Parents élus	● PROUDHON Henry ● ATLAN Mélanie ● NUNES Sylvie ● COSTA Jérôme	● PEREIRA Carine ● COEUILLIEZ Laure ● VINCENT DE VAUGELAS Sabine ● MAXIMINO MARQUES Paola
Le maire ou son représentant	● LARCHE Fabrice	● MALMANCHE Sophie
Absent(es) ● ●	Absent(es) excusé(es) ● DURIEUX Olivier, Inspecteur de l'Education Nationale ● WYLLEMAN Pierre, DDEN ● COSTE Christelle, parent élu	● CHAMBRON Alain, Maire ● CALIGARIS Charlène, Parent élu ● LELEU, parent élu

Président(e) de séance : DROMIGNY VALERIE	Secrétaire de séance : SCHMITT Daniel
--	--

**ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école**

- Présentation des membres du conseil
- Approbation du dernier conseil d'école
- Organisation pédagogique de l'école
- Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
- Sécurité
- Présentation des axes du projet d'école
- Vie de l'école
- Activités périscolaires
- Association de l'école
- Travaux
- Dates et horaires des prochains conseils d'école

COMPTE RENDU

Présentation des membres du conseil d'école

La directrice propose un tour de table pour une présentation des nouveaux membres. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves élus au conseil d'école. Elle rappelle que 3 conseils d'école auront lieu cette année soit un par trimestre ; elle informe qu'une boîte aux lettres, située à gauche du portail, est destinée aux parents élus.

Les élections concernant les délégués de classe ont eu lieu également avant les vacances ; la règle de la parité a été appliquée : soit 6 garçons élus et 6 filles. Ceux-ci ont été reçus le jeudi 9 novembre pour un 1^{er} conseil de délégués.

Approbation du dernier conseil d'école

Le dernier conseil d'école a été approuvé à l'unanimité.

Organisation pédagogique de l'école

- La structure de l'école est la suivante : 6 classes réparties comme suit :

20 CP pris en charge par Mme VERNIER ; 22 CE1 par Mmes DROMIGNY et GARCIA ; 23 CE2 par Mr SCHMITT ; 18 CE2 /CM1 par Mme ESTIENNE ; 21 CM1 par Mme LARCHE et 26 CM2 par Mme TESTI. Soit un total de 131 élèves.

- Les jours d'enseignement sont répartis sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi avec les horaires suivants : 8H30-11H40 et 13H40-16H30.
- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu le lundi et jeudi de 11H45 à 12H15 et se font sur proposition des enseignants, avec l'autorisation des parents. Les élèves sont pris en petits groupes.

Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été révisé et adopté en novembre 2015 par le conseil d'école. Il est établi dans le respect des valeurs de l'Ecole de la République. Il s'appuie sur la base des dispositions du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires de Seine-et-Marne en application du code de l'Education.

Il précise les conditions dans lesquelles est assuré le respect des droits et des obligations de chacun des membres de la communauté éducative. Il comporte les modalités de transmission des valeurs et des principes de la République. La Charte de la laïcité à l'Ecole y est également jointe.

En raison des nouveaux rythmes scolaires, il a été révisé et adopté à l'unanimité. Il est disponible sur le site de la mairie et est mis à disposition à l'Ecole.

Après avoir pris connaissance du règlement, il est important que parents et enfant signent le document figurant dans le cahier de liaison mentionnant que vous en avez pris connaissance.

Sécurité

PPMS (plan particulier de mise en sûreté) a été remis à jour le 14 septembre avec l'équipe pédagogique. C'est un document obligatoire émanant de l'éducation nationale indiquant les bons réflexes en cas d'accident majeur.

Afin d'adopter les réflexes appropriés en situation d'urgence, au moins trois exercices de mises en sûreté doivent être réalisés au cours de cette année scolaire. Le premier l'a été avant les vacances d'automne : sécurité incendie le 13 octobre en même temps que l'école maternelle.

Dans le contexte actuel d'une menace terroriste persistante, il convient de s'assurer que chacun développe les réflexes spécifiques à la situation d'une intrusion dans l'établissement de personnes extérieures en vue de commettre un acte terroriste.

À cette fin, toutes les écoles et tous les établissements scolaires de l'académie de Créteil (départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne) mettront en œuvre un exercice dit « attentat-intrusion » adapté à l'âge des enfants entre le 6 novembre et le 22 décembre 2017.

Nous solliciterons l'expertise de partenaires extérieurs (la gendarmerie) et la présence de parents élus en tant qu'observateur.

Un guide des parents d'élèves est également à votre disposition sur le site de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html>

Présentation des axes du projet d'école

3 axes s'articulent autour de notre projet d'école

- 1^{er} : développer des compétences en maîtrise de la langue française
- 2^e : donner du sens aux opérations dans la résolution de problèmes
- 3^e : devenir un élève citoyen

Vie de l'école :

Ce qui a été réalisé : Pour le cycle 2 : - Les élèves de Mme Vernier et Mme Estienne sont allés à Barbizon, lors des journées du patrimoine, avec visite de l'auberge Ganne, randonnée culturelle dans le village de Barbizon et parcours d'orientation dans la forêt à proximité ;

- Les élèves de Mme Vernier et Mme Dromigny ont participé à l'activité TOUTAPATT proposée par l'USEP ; 4 ateliers ont été proposés sur le thème de la sécurité routière (ateliers débat sur les incivilités de la route, les conduites à risques, atelier d'orientation sur la lecture et la compréhension de panneau et parcours piéton en respectant le balisage mis en place ;
- Une rencontre sportive HTS (hors temps scolaire) s'est déroulée le mercredi 27 septembre après-midi, « journée nationale du sport scolaire où une cinquantaine d'enfants (du CP au CM2) de l'école élémentaire ont participé et découvert plusieurs activités sportives (escalade, orientations, disc-golf...) à la Canche aux Merciers ; Mme Dromigny était présente et remercie les personnes bénévoles qui l'ont accompagnée.
- Les élèves de CP ont participé à la semaine du goût avec les élèves de maternelle.

Pour le cycle 3 : liaison avec le collège : cross en octobre avec les élèves de CM2/6^e

Pour tous les cycles : cette année des thématiques spécifiques seront traitées lors de journées banalisées (une à chaque début de période) ; deux journées se sont déjà déroulées : la 1^{ère} journée portait sur le règlement, la règle (axe 3 de notre projet d'école), la 2^e journée portait sur le harcèlement ; journées où chaque classe passe d'un atelier à l'autre et aborde ce même sujet avec chacun des professeurs dans des domaines disciplinaires différents.

A venir : pour le cycle 2 : - projet musical avec l'intervention d'une musicienne (Dumiste) qui interviendra une trentaine d'heures le vendredi matin ;

- un voyage en Sologne est prévu fin mars pour les élèves de CP et CE1 avec comme thématique la nature (forêt, animaux, biodiversité, EEDD) ;

Pour le cycle 3 : projet comédie musicale en lien avec le collège sur le thème de la fin de la grande guerre 1945. Cette comédie sera costumée.

La classe de CM2 participera à la création de la carte de vœux de Perthes (Arts Plastiques).

Pour toute les cycles : - Des rencontres sportives finaliseront une partie de nos projets sportifs.

En Arts plastiques, nous continuerons notre projet avec l'aide de Cathy Lagarrigue, artiste, « autour de la nature » ; -

- Comme chaque année, nous participerons aux Commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

Auront accès à la piscine cette année, les élèves de CE1 et CE2/CM1 (fin novembre – février) et les élèves de CE2 et CM2 (février – avril).

Les travaux pour la construction de l'école maternelle a supprimé plus de la moitié de la cours d'école et nos terrains de sport. Est-il possible d'utiliser le terrain de handball situé proche du dojo ainsi que le stade derrière le dojo afin de pouvoir faire nos activités physiques et sportives dans de meilleures conditions ?

Les parents soulignent le contentement des enfants lors de la rentrée « en musique ». Tous les élèves de l'école ont accueilli les nouveaux inscrits en chanson. Le chant avait été appris dès le mois de juin dernier.

L'école envisage de participer, cette année, à la remise des cadeaux aux aînés afin d'échanger et de partager un moment ensemble.

Activités périscolaires : la parole est donnée à la mairie

Un grand merci à la mairie de nous laisser Brigitte (personnel communal) le mercredi qui rend notre école plus agréable à vivre.

Le prestataire de la restauration scolaire a changé et semble satisfaire tout le monde. La mairie envisage de faire un mini sondage totalement anonyme auprès des enfants (sur le temps des repas) afin de mieux comprendre leurs habitudes alimentaires.

Attention à certains comportements envers le personnel de cantine notamment. Des avertissements seront envoyés pour des comportements non supportables.

En ce qui concerne la cantine et la garderie, il est rappelé que les jouets apportés par les enfants sont sous la responsabilité des parents et des enfants.

Association de l'école

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE ECOULEE 2016/2017

L'année écoulée a vu la réalisation de nombreux projets sportifs et culturels en impliquant tous les élèves, en les rendant acteurs et leur donner la possibilité de réaliser des actions comme l'organisation des olympiades par les élèves de cm2, être arbitre (Kin ball).

Le bureau remercie toutes les personnes qui ont pu rendre possible tous nos projets, nos rencontres et sorties : parents et grands-parents bénévoles, les personnes de la médiathèque, la Gâtinaise notamment Mme Mikalef, les intervenants de la Fédération Française de Handball, les représentants de la mairie et le personnel communal, personnel technique et secrétariat ainsi qu'Aurore et les enseignants pour leur participation active. Sans toutes ces personnes, notre association n'existerait pas. Merci à nos acteurs principaux et partenaires qui soutiennent tous nos projets.

RAPPORT D'ACTIVITES

Activités et manifestations réalisées :

- Manifestations diverses et ponctuelles (ventes de gâteaux, photos) ;
- Sorties culturelles au château de Fontainebleau, à Barbizon pour les journées du patrimoine, à Paris avec la visite de Matignon;
- Rencontres sportives : jeux de lutte, activités d'orientation en forêt de Fontainebleau (petit poucet) et course d'orientation, jeux collectifs : kin ball, jeux du patrimoine, sport et patrimoine à Cély en Bière, randonnée culturelle en forêt de Fontainebleau ; Une rencontre hors temps scolaire en mai pour les cycles 2 sur la randonnée développement durable où 25 enfants sont concernés
- Quelques achats sportifs : jeux bretons et anciens, haies... ;

Notre adhésion à l'USEP a permis de financer tous nos bus en ce qui concerne les rencontres sportives, l'emprunt de malles pédagogiques (kin ball, hand, petit poucet, basket)

RAPPORT FINANCIER exposé par la Trésorière ; pour l'année écoulée, les charges correspondent en majeure partie à l'affiliation à l'USEP, au fonctionnement, aux déplacements, à l'achat de petit matériel (projet château et achats sportifs)

Les produits réalisés correspondent à la subvention de la mairie, aux dons des parents ainsi qu'aux diverses manifestations menées par les différentes classes.

Notre trésorerie au 31 août 2017 se porte bien et présente un excédent.

Travaux :

CP : Mme Vernier souligne un carreau cassé et seulement réparé avec du gros scotch ce qui est dangereux
Les classes de CE2/CM1 et CM1 n'ont plus de rideaux, ce qui gêne les élèves lorsqu'il y a du soleil.

Horaires des prochains conseils d'école

Le prochain conseil d'école est fixé le 6 mars 2018 à 18 heures.